

Catalogue des produits en vente à la Fédération des Chasseurs du Cher

Les prix sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'évoluer en cours d'année.

Les articles ne sont pas envoyés sauf quand les frais de port sont indiqués dans le catalogue. Pour toute commande de ces articles, merci d'indiquer les noms et la quantité d'articles commandés soit au dos de votre chèque (adresse d'envoi : FDC18, 22 rue Charles Durand, 18 000 Bourges, ordre : FDC18), soit dans l'intitulé de votre virement bancaire. Pensez à intégrer les frais de port dans le calcul du montant de votre commande.

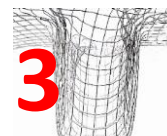
RIB FDC18 pour virement : IBAN : FR76 1480 6180 0001 1005 2100 063

BIC : AGRIFRPP848

Tarifs adhérents en contrat «Aménagement et gestion»/Tarifs autres adhérents et non adhérents

Agrainoirs petit gibier

Agrainoir 11 L complet	1	1€	8€
Agrainoir 30 L complet	2	2€	19€
10 trémies grillagées	3	1€	12€
10 trémies ressort « lynx »	4	10€	51€
10 Couvercles pour 11 L		1€	12€
10 Couvercles pour 30 L		1€	16€



Abreuvoirs petit gibier

Abreuvoir complet 11 L	4€	17€
Abreuvoir complet 30 L	5€	19€
Abreuvoir seul	3€	13€
Seau 11 L seul	1€	4€
Seau 30 L seul	2€	6€



Panneaux (20cm x 25cm) à 1€

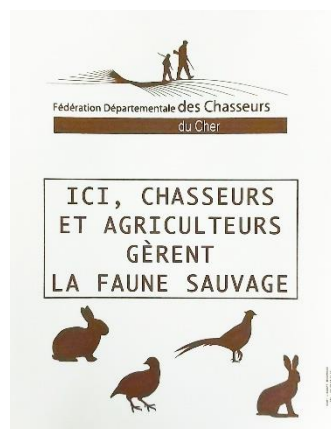




Fédération Départementale des Chasseurs
du Cher

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

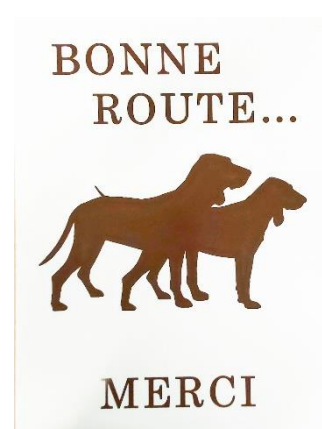
Autres Panneaux (60cm x 80cm)



3€



6€



3€

Permis de Chasser

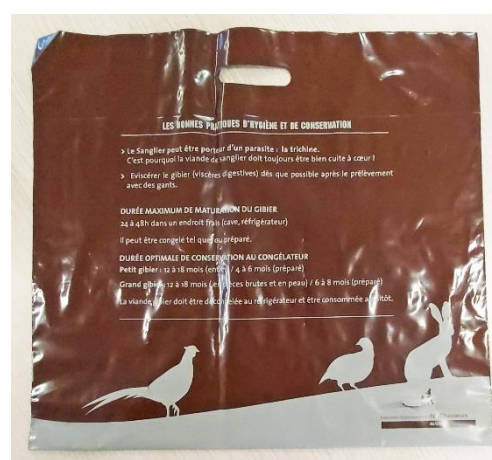
Livre + DVD = 27 €, Ajouter 8 € de frais de port



Livre 12€ (frais de port 5 €)



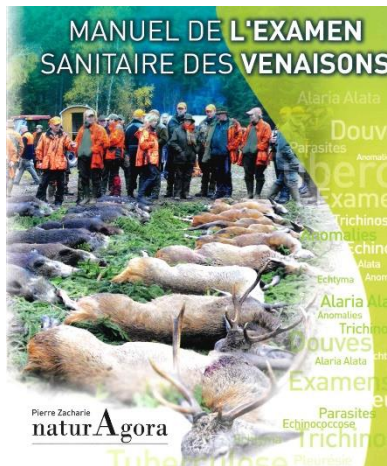
DVD 15 € (frais de port 3 €)



Sac à venaison (50cm x 55cm) 3,5€ le lot de 10 ou 8€ le lot de 25 ou 80€ le carton de 250



Venaison



Manuel examen venaison 8€



Registre commercialisation venaison petit ou grand gibier 5€ (frais de port 5 €)



Piquets marquage angles 30° 1€ les 2



Pour les responsables de territoires : Registre de Battue

1 gratuit par an puis 5€ les 2 (frais de port 4 €)



Sac à cartouches gratuit



Sac multi usages 2€



**Gilet « J'accueille un nouveau
chasseur » 30 €**

(en fonction des tailles disponibles)

La fédération ne vend pas de pièges.

Pour vous procurer du matériel de piégeage, il est nécessaire d'adhérer à l'Association de Gestion et de Régulation des Prédateurs du Cher (AGRP 18) qui organise des rétrocessions une à deux fois par mois.

**Contact - M. LUTREAU (Président de l'AGRP 18) :
06.66.83.94.89.**

